



Ecoles européennes

Bureau du Secrétaire général  
**Unité de Développement pédagogique**

Ref.: 2014-01-D-36-fr-2

Orig.: EN

## **Programme pour l’Orientation professionnelle Cycle secondaire**

---

**APPROUVÉ PAR LE COMITÉ PÉDAGOGIQUE MIXTE DES 13 ET 14 FÉVRIER 2014 À  
BRUXELLES**

**Entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> septembre 2014**

## Introduction:

Ce programme d'Orientation professionnelle présente les connaissances et les compétences à maîtriser à la fin des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles.

Le programme inclut des objectifs généraux, des principes didactiques, des objectifs d'apprentissage, des contenus et des commentaires. Il énumère les différents aspects de l'Orientation scolaire et professionnelle que les élèves devront maîtriser ainsi que les compétences qu'ils auront développées pour effectuer des choix pertinents.

La structure du programme se veut concise, mais elle est étoffée par des commentaires en annexe.

Le programme d'Orientation professionnelle entrera en vigueur en septembre 2014 pour les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles.

### 1. Objectifs généraux :

Le cycle secondaire des Ecoles européennes poursuit une double mission : assurer une formation de base grâce à l'enseignement d'un certain nombre de matières et encourager le développement personnel des élèves dans un contexte culturel élargi. La formation de base implique l'acquisition, pour chaque matière considérée, de connaissances et d'outils de compréhension, de savoirs et de savoir-faire. Quant au développement de l'éducation elle-même, il s'opère dans toute une série de contextes d'ordre intellectuel, moral, social et culturel. Il implique, de la part des élèves, une prise de conscience en matière de conduite personnelle et de comportement social, une compréhension de l'environnement qui est le leur aussi bien à l'école que dans la vie, et la construction de leur identité propre comme individus.

Ces deux missions, qui sont indissociables dans la pratique, s'appuient sur la prise en compte insistante et approfondie des richesses de la culture européenne. Cette prise en compte, l'expérience d'une vie menée en commun dans les Écoles devraient conduire les élèves à manifester dans leur comportement un profond respect pour les traditions qui caractérisent chaque pays et région européen, tout en leur permettant de développer et de préserver leur identité nationale.

Les élèves des Ecoles Européennes sont de futurs citoyens de l'Europe et du monde. Comme tels ils ont besoin d'un éventail de compétences clés pour être capables de relever les défis d'un monde en mutation rapide. En 2006 le Conseil de l'Europe et le Parlement européen ont approuvé *le Cadre européen des compétences clés pour l'apprentissage tout au long de la vie*. Il identifie huit compétences clés dont tous les individus ont besoin pour leur accomplissement personnel et l'exercice d'une citoyenneté active, pour leur intégration dans la société et pour leur travail :

1. la communication dans la langue maternelle
2. la communication en langues étrangères
3. la compétence mathématique et les compétences de base en sciences et technologies
4. la compétence numérique
5. apprendre à apprendre
6. les compétences sociales et civiques
7. l'esprit d'initiative et d'entreprise
8. la sensibilité et l'expression culturelles

Le programme des Ecoles Européennes cherche à développer chez les élèves toutes ces compétences clés. Dans ce cadre, le programme d'Orientation scolaire et professionnelle considère ces compétences clés comme un élément essentiel pour faciliter l'intégration future des élèves dans le monde du travail.

## **2. Principes didactiques :**

Les activités de l'Orientation scolaire et professionnelle sont basées sur les principes didactiques suivants :

- les élèves sont aidés dans l'évaluation de leurs propres forces, faiblesses, compétences et intérêts
- les élèves sont aidés dans leur prise en main responsable de leur futur
- les élèves sont encouragés à chercher, organiser, traiter et évaluer les informations relatives à leurs choix d'études et de professions
- les élèves sont encouragés à reconnaître la valeur des relations qu'ils établissent avec d'autres personnes, avec leurs sociétés et leurs cultures
- les élèves utiliseront les technologies de l'information et de la communication (TIC) comme outils d'apprentissage dans leurs recherches et pour des programmes spécifiques, comme par exemple, le développement d'une compétence d'auto-évaluation

La liste ci-dessus n'est pas exhaustive ni classée par ordre d'importance.

## **3. Objectifs d'apprentissage :**

### **Objectifs d'apprentissage pour le 2<sup>e</sup> cycle**

A la fin du 2<sup>e</sup> cycle l'élève doit être capable de

1. identifier ses connaissances, aptitudes et attitudes concernant l'orientation
2. chercher et organiser des informations disponibles dans un grand éventail de documents
3. identifier les différents facteurs impliqués dans le choix de l'orientation
4. envisager les perspectives de l'orientation
5. s'informer des réalités du monde du travail
6. comprendre le principe de parité dans les choix de matières et de métiers et identifier les stéréotypes
7. utiliser les compétences de base nécessaires aux études futures
8. s'informer et prendre des décisions cohérentes à propos des choix d'options en 6<sup>e</sup> année

### **Objectifs d'apprentissage pour le 3<sup>e</sup> cycle**

A la fin du 3<sup>e</sup> cycle, l'élève doit être capable de :

1. mettre en pratique ses connaissances, aptitudes et attitudes
2. identifier les informations les plus pertinentes dans un grand éventail de documents
3. identifier et utiliser la connaissance des possibilités de l'orientation dans un contexte local, national et international
4. utiliser l'information sur le monde du travail dans le contexte de l'orientation
5. utiliser ses connaissances de l'organisation du monde du travail et des parcours professionnels
6. utiliser les compétences approfondies nécessaires aux études futures
7. comprendre l'organisation du Baccalauréat Européen
8. faire des choix pertinents en relation avec les projets d'orientation

#### **4. Contenu :**

##### **2<sup>e</sup> cycle**

A la fin du 2<sup>e</sup> cycle l'élève doit maîtriser

1. une connaissance élémentaire de ses capacités, de ses intérêts et de ses aptitudes, et de leur importance pour les choix de l'orientation future
2. une connaissance des conséquences du choix des matières pour le Baccalauréat Européen
3. une connaissance du contenu des cours du 3<sup>e</sup> cycle
4. une connaissance des conséquences de ses choix pour le 3<sup>e</sup> cycle dans l'enseignement supérieur
5. une connaissance élémentaire du monde du travail dans un contexte international
6. une compétence élémentaire pour rechercher et identifier des parcours d'orientation
7. une capacité à accorder ses intérêts et ses compétences aux choix d'orientation
8. une expérience pratique du monde du travail, acquise de préférence par un stage en entreprise
9. des compétences de communication orale et écrite nécessaires aux candidatures scolaires et professionnelles

##### **3<sup>e</sup> cycle**

A la fin du 3<sup>e</sup> cycle l'élève doit maîtriser

1. une connaissance approfondie de ses capacités, de ses intérêts et de ses aptitudes, et de leur importance pour l'orientation future
2. une connaissance approfondie de la structure et du système d'évaluation du Baccalauréat Européen
3. une connaissance approfondie du monde du travail, des tendances de l'emploi et des parcours professionnels
4. des compétences adaptées aux études et aux examens
5. une connaissance actualisée des choix d'études supérieures
6. des aptitudes pour chercher, organiser et évaluer de l'information de sources différentes relatives à ses études et à ses choix professionnels
7. une connaissance approfondie des outils et des procédures d'inscription dans l'enseignement supérieur
8. une connaissance de la structure et des systèmes d'évaluation dans l'enseignement supérieur

## 5. Annexe : Commentaires

Ce chapitre commente quelques aspects du programme, qui nécessitent une clarification. Les citations du programme sont écrites en gras et en italiques.

a) Objectifs d'apprentissage au 2<sup>e</sup> Cycle :

### ***S'informer et prendre des décisions cohérentes à propos des choix d'options en 6<sup>e</sup> année***

Ces choix ont des implications pour les épreuves du Baccalauréat Européen : par exemple, avoir choisi trois options à quatre périodes permet de ne retenir que deux d'entre elles pour les épreuves écrites du Baccalauréat Européen.

Les élèves devraient prendre conscience du fait que certains choix d'options en 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> années ne permettront pas une combinaison correcte des épreuves du Baccalauréat, et qu'ils devront donc prendre trois options, ce qui leur permettra de ne pas en présenter une aux épreuves du Baccalauréat.

De même que les choix d'options en 3<sup>e</sup> année pour les 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> années, les choix de matières en fin du 2<sup>e</sup> cycle ont des conséquences pour les études supérieures.

b) Contenu au 2<sup>e</sup> Cycle :

### ***Une connaissance des conséquences du choix des matières pour le Baccalauréat Européen***

Les élèves devraient être conscients que certains de leurs choix de matières ont des conséquences pour leurs choix d'options en 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> années et pour leur choix d'études dans l'enseignement supérieur. Par exemple, choisir Mathématiques 4 périodes peut entraîner l'exclusion de certaines orientations dans l'Enseignement supérieur.

### ***Une expérience pratique du monde du travail, acquise de préférence par un stage en entreprise***

Il est recommandé que les élèves de 5<sup>e</sup> et / ou de 6<sup>e</sup> année effectuent au minimum une semaine de stage en entreprise, en vue de développer une meilleure perception du « monde du travail ».